

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 94**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Subvention 2016 pour le Service Social Pour les Jeunes (SSPJ)

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction des Territoires et de l'Action Sociale  
04 13 31 26 38**

## PRESENTATION

Le Service Social Pour les Jeunes (SSPJ), association présidée par Monsieur Georges BERRIN dont le siège est situé : 368 bd Henri Barnier 13016 Marseille, s'adresse aux élèves et à leurs familles qui fréquentent les Lycées Professionnels Privés (LPP) gérés par l'association Formation et Métier.

892 élèves sont répartis sur les lycées suivants :

- . LPP Saint-Henri (13016)
- . LPP Saint-André (13016)
- . LPP La Cabucelle (13015)
- . LPP Jacques Raynaud (13013)

Ces élèves sont âgés de 14 à 25 ans et issus de zones de population très défavorisées essentiellement dans les quartiers nord de Marseille et Marseille centre. Les jeunes admis dans ces établissements ont connu de réelles difficultés dans leur parcours scolaire, beaucoup sont en rupture avec le système traditionnel.

Pour rendre plus pertinent l'accompagnement des élèves, le service social reçoit les jeunes pour un accueil d'admission. Il est présent aux différentes réunions organisées sur les lycées :

- . Réunions/Bilans de classe
- . Conseils de classe
- . Heures de vie de classe
- . Commissions d'admission ou d'orientation
- . Réunions Parents-Professeurs.

Le SSPJ met en œuvre :

- Des actions individuelles en direction des axes suivants :
  - Favoriser l'adaptation de l'élève à son nouveau milieu de formation et le soutenir tout au long de son parcours pour qu'il puisse accéder le mieux possible aux différents apprentissages requis ;
  - Accompagner le jeune vers une meilleure adaptation sociale et citoyenne, puis vers l'insertion professionnelle à l'issue de sa formation ;
  - Accueillir les familles pour prendre en compte leurs difficultés sociales ou économiques et les orienter vers des solutions adaptées ;

- Soutenir les parents dans leurs engagements éducatifs et restaurer les liens familiaux quand ils sont fragilisés ou détruits ;
- Faciliter les échanges entre les élèves, les familles, les équipes enseignantes et l'administration du lycée, et aussi avec tous les professionnels de santé, de l'éducation, de l'action sociale, qui peuvent venir appuyer les projets envisagés par le jeune ou consolider le parcours déjà accompli.

Dans ce cadre, sur l'ensemble de l'année 2015, le SSPJ a accueilli 1325 jeunes et/ou leurs parents. Le service social a effectué au total 3268 entretiens individuels au sein des lycées soit en moyenne 2.46 entretiens par jeune et/ou famille.

- Des actions Collectives dont deux reconduites et trois nouvelles pour 2016 :

► **L'aide à insertion professionnelle :**

- 1- Projet «Coup de Pouce Pour l'Insertion » (projet reconduit)

Chaque jeune devant pouvoir disposer d'un emploi, d'une formation ou d'un accompagnement, les professionnels échangeront avec leurs jeunes en mettant l'accent sur le savoir être et sur les attentes des employeurs avec le souci de démystifier l'entreprise et de renvoyer au jeune tous ses potentiels. 8 classes du CAP au BAC Pro ont pu bénéficier de cette action en 2015 soit 120 jeunes.

- 2- Projet CRE-AGIR (nouveau projet).

Nouvelle action dont l'idée réside principalement dans la possibilité de faire collaborer activement un jeune et l'un de ses parents sur la construction de son parcours professionnel et sa vision de l'entreprise, recréant ainsi un lien familial trop souvent limité à sa plus simple expression.

► **Prévention et éducation à la santé :**

- 3- Projet « Bien dans mon corps, bien dans ma tête » (projet reconduit).

Le club santé propose de nombreuses découvertes tout au long de l'année scolaire, il va imaginer des réflexions centrées sur soi pour permettre de faire des choix afin d'avancer dans la vie et la société.

285 jeunes, toutes sections confondues du CAP à la terminale, ont été concernés par cette action en 2015.

► **Renfort de la fonction parentale :**

- 4- Projet « Mon petit doigt m'a dit (Café des familles) » (nouveau projet)

Le SSPJ, présent quotidiennement sur les lycées, est perçu par les familles comme vecteur de soutien social et possède la légitimité nécessaire pour les faire adhérer à un projet les aidant à vaincre les mécanismes d'exclusion sociale en redonnant du sens à l'école, en leur donnant des outils pour inciter

leur enfant à voir l'école comme un tremplin vers le monde des adultes et le monde professionnel.

► **Accompagnement de publics vulnérables :**

5- Projet « action jeunes migrants et leurs familles » (nouveau projet)

L'objectif de cette action est un accompagnement individualisé vers l'accès au droit et à l'intégration en s'appuyant sur les potentiels, les acquis, les ressources personnelles, pour impliquer les élèves dans une démarche participative d'intégration.

- Par ailleurs, le service social intervient auprès de 250 personnes reconnues handicapées en assurant des vacations auprès de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de la Valbarelle et du Centre de Réadaptation Professionnelle (CRP) Richebois. Il accompagne ces personnes handicapées afin de limiter l'impact des difficultés sociales qu'elles peuvent rencontrer et qui pourraient les freiner dans leur insertion.

Pour mener à bien ces missions, l'association emploie 2,3 ETP d'assistants de service social, répartis entre 3 assistantes sociales, dont une a un rôle de coordination.

Le SSPJ sollicite une subvention de 75 000 € pour 2016.

## **RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES**

Cette association est subventionnée par le Conseil Départemental depuis 1979.

Ces dernières années, la subvention départementale de fonctionnement, s'élevait à :

- 46 000 € en 2013
- 46 000 € en 2014
- 46 000 € en 2015

## **PROPOSITIONS**

Au regard du bilan des actions et des objectifs atteints en 2015, je vous propose donc d'octroyer une subvention à l'association SSPJ pour un montant de 45 300 €.

## INCIDENCE FINANCIERE

<b>N° Programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>	<b>Engagement Commission Permanente</b>
10329	2014103291	Prévention sociale	65-58-6574	45 300 €

Au bénéfice des considérations qui précèdent et, sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe et m'autoriser à signer la convention conforme au modèle type prévu à cet effet.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL